

Avis de constitution

SOCIETE « COBATI PRESTATIONS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI PRES DE
ST VIATEUR, Lot 2060, Ilot 201

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COBATI PRESTATIONS »

Objet :

- Aménagement foncier rural et urbain
- Promotion immobilier
- Vente de terrain
- Vente et achat de biens immobiliers
- Gestion immobilière et gérance
- Construction - VRD
- Transfert d'argent (money Gram – western union, RIA)
- Transfert d'argent mobile VIA les réseaux de télécommunications (orange money, Moov money, MTN money).

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI PRES DE
ST VIATEUR, Lot 2060, Ilot 201

Dirigeant(s) M AKO AKO JEAN-BAPTISTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04018 du 29/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24702/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

